



# CERDAN, l'Héritage !

A l'occasion du Salon Who's Next à Paris le 4 Septembre dernier, Nicolas, petit-fils de Marcel Cerdan, a présenté sa collection de vêtements « Marcel Cerdan Héritage », en partenariat avec la Fédération Française de Boxe. L'occasion de revenir sur l'Histoire de la Boxe en France. Un récit de Jacques Marchand, historien du Sport.



Deux puissants phares illuminent encore le passé de la boxe en France (1). Celui de Georges Carpentier dans l'entre deux guerres, celui de Marcel Cerdan au lendemain de la Libération. Notre histoire de France pugilistique ne se limite pas à ces deux noms, aussi célèbres soient-ils restés dans une mémoire collective. Notre pays a été une grande nation pugilistique, capable de rivaliser, souvent à son avantage avec ses adversaires européens, capable aussi, avec ses champions d'exception, en certaines et glorieuses occasions, de provoquer les meilleurs américains chez eux. Si notre boxe nationale ne veut

pas définitivement sombrer, elle doit se pencher sur son propre sort et tenter de comprendre les erreurs accumulées qui l'ont précipitée dans cette situation.

Pour assurer l'avenir, il faut d'abord récupérer le passé. Carpentier avait le don et l'intelligence de la boxe. Plus et mieux que tout autre, il a eu la vision de l'anticipation, il lisait attentivement le jeu de l'adversaire pour mieux le prendre en contre. J'en ai été persuadé en révisant avec lui ses mémoires en fin de vie (2). A son époque, cette pratique était qualifiée de « noble art ». Dans cette société bien particulière, lui l'ancien petit

boxeur des coronas, avait une vie, mais aussi une tenue de prince. Carpentier, c'est la France brillante, toutes étincelles et toutes paillettes, mais aussi la France insouciante qui minaude.

Marcel Cerdan est une toute autre figure historique. Il est d'une autre époque, d'un autre style d'une autre nature d'homme et de boxeur. Pour les Français, il a aussi une place très différente dans la mémoire collective. D'abord il symbolise, sortant en fin d'une éprouvante clandestinité, la France libérée, qui se bat au grand jour pour retrouver toute sa dignité et une France qui gagne... Enfin et surtout son destin tragique: foudroyé, en plein ciel, en pleine gloire, alors qu'il allait rejoindre aux Amériques, Edith Piaf, pour poursuivre une idylle que le monde artistique, comme le milieu pugilistique et même le public soupçonnait ou connaissait, malgré la discrétion concertée de la presse de cette époque. Sa mission officielle était une charge d'Etat: reconquérir un titre mondial cédé à Jack La Motta dans des conditions estimées douteuses. Ravageur il battait, il secouait durement, il démolissait jusqu'à abattre ses adversaires. Celui qui lui a attribué l'étiquette de « bombardier marocain » connaissait bien la technique pugilistique car effectivement sa boxe pilonnait et bombardait.

Cerdan N°1 disposait d'une force dont il s'effrayait lui-même. Il aimait la boxe qui était toute sa vie et la redoutait jusqu'à vouloir la fuir. Il en avait l'appréhension, jusqu'à la hantise, il a été sacrifiée à son destin de héros d'une tragédie antique ou plus simplement d'une éternelle tragédie humaine, qui lie sans plus les distinguer, la gloire, l'amour et la mort.

Marcel Cerdan N2, premier héritier n'a pas eu non plus un destin commun. Il avait tout pour ne pas devenir boxeur; une vie d'enfant super gâté, par l'affection de sa mère, par un père épisodique qui lui cédait tout et même plus tard par Edith Piaf qui a complété son éducation. La volonté exprimée formellement par Cerdan père de son vivant était que sa descendance (ses trois fils) reste éloignée des rings. Pourquoi, Marcel Cerdan son aîné a-t-il désobéi ?

Sans doute, je le comprends et je peux l'affirmer, aujourd'hui, par piété filiale. L'accident des Açores a changé son destin à lui aussi. Notre erreur, nous presse spécialisée, (j'en assure ma grosse part de responsabilités) est d'avoir pensé qu'il voulait succéder à son père, alors qu'il voulait prolonger son souvenir et sans doute en vivre, ce qui était son droit et plus précisément son droit de succession.

Cerdan junior qui, à âge égal, ressemblait à son père de façon hallucinante ne lui a jamais ressemblé de façon pugilistique.



de gauche à droite : Charles Biétry, Nicolas Cerdan et Marcel Cerdan junior

Il était boxeur d'une autre époque, d'un autre style, d'une autre école. Il était même académiquement meilleur styliste, mais loin d'être aussi efficace.

Son mérite est d'avoir prolongé (souvent à ses dépens) le nom et l'image de son père, dans une période où la boxe était encore connue et reconnue du grand public. En quoi, il a été un authentique successeur.

Nicolas, le petit fils (troisième génération) ajoute une pierre précieuse à l'édifice familial. Il est le «conservateur» de la mémoire de la carrière de son grand-père. Le site Internet qu'il lui a consacré est un authentique musée. Il prend le relais et prolonge et ranime la saga Cerdan par ses initiatives. L'héritage commercial de Marcel Cerdan appartient aux spécialistes du commerce, je les laisse agir selon les règles de leur profession. C'est leur métier, ce n'est pas le mien. Mais l'héritage moral et sportif des Cerdan, père et fils, nous appartient, à nous journalistes spécialisés, qui prétendons à une connaissance et une

culture de l'art pugilistique, il nous engage à ne pas l'abandonner et de ne pas le livrer à l'oubli.

Jacques MARCHAND.

(1) L'utilisation de «boxe française» nous est interdite parce que prend un tout autre sens, puisqu'elle définit une discipline cousine germaine qui dispose de ses propres activités et de sa propre fédération. La boxe que nous évoquons qui a été très populaire en France est d'origine anglaise.

(2) L'auteur a eu le privilège au cours de sa carrière d'approcher et de fréquenter assez intimement Carpentier et Cerdan le premier pour recueillir ses souvenirs et analyser sa carrière en fin de vie («Mes quatre vingts rounds» Olivier Urban-1976), le second auquel il a consacré un ouvrage sur sa carrière et à une certaine intimité du champion' («Marcel Cerdan» Prolongations 2006.)